

## L'École et son enseignement<sup>1</sup>

La plaquette de l'enseignement à l'EPSF ayant été modifiée à la rentrée 2006, Anne-Marie Braud m'a demandé d'explicitier les motifs de ce changement en tant qu'ils ont un rapport avec la question cruciale de l'enseignement dans le champ de la psychanalyse, et donc, bien sûr, dans notre École. Les quelques pistes que je voudrais ouvrir et la discussion qui va suivre n'épuiseront pas la question ; elle sera reprise au mois de mai.

Les années passées, la réactualisation du contenu de la plaquette était effectuée par les personnes assurant les fonctions de Secrétariat général et de Présidence. L'intitulé de départ était maintenu : « Enseignements et séminaires ». La modification de cette année n'était pas programmée, le goût du changement n'y est pour rien. Sa nécessité s'est imposée pour répondre à une situation qui a pu faire embarras, cette forme atténuée de l'angoisse. L'embarras a surgi dans la surprise de la confrontation avec un conflit de positions sur la question de l'enseignement. Je fais l'hypothèse qu'une certaine rigidification des positions tient au fait que la question n'a pas suffisamment été mise à plat, ce que nous tentons de faire avec cette séance des Assises.

Reformulées, au risque d'être déformées, ces positions pourraient se dire ainsi :

1. Il n'y a pas assez d' « enseignements de base » dans l'École : quand un analysant souhaite engager un travail du côté de la théorie qui soit supporté par un enseignement et demande à être orienté, nous ne savons pas où l'adresser. Différents Cardo ont pu témoigner de la même difficulté ; le débat lors de la réunion d'Assises de septembre 2006 a repris et discuté quelques tentatives pour répondre à cette préoccupation : enseignement du cardo, atelier de lecture, etc.

2. La psychanalyse ne s'enseigne pas et il ne convient pas que l'École propose des enseignements. Cette pratique, parce qu'elle ouvre la voie à une « dérive universitaire » est une cause majeure du fait que les jeunes n'osent pas parler dans l'École. Il faut trouver un autre terme qu' « enseignements » pour la plaquette.

Je voudrais dire d'abord comment je me suis orientée, en accord avec Maïa Vayne-Laffay, pour tenter d'entendre et de traiter cette différence assez radicale de positions. Le propos n'a pas été de chercher un compromis, mais de considérer que chaque position était sans doute accrochée à un bout de la question et seulement un bout, un bord. J'essaierai ensuite de formuler une

---

<sup>1</sup> Intervention, légèrement remaniée, lors de la séance des Assises de l'E.P.S.F. tenue sur ce thème le 2 décembre 2006.

question, de nous adresser une question qui est un effet d'après-coup de ce moment de tangage.

Il me paraissait étrange d'effacer le terme d'enseignement dans notre champ, sans doute parce que Lacan a insisté, tout en l'interrogeant, pour attacher ce terme à son séminaire. Sans doute aussi — ces motifs formulés après-coup n'étaient alors qu'implicites — parce que, dans d'autres champs, l'objectif d'enseignement a été et reste l'enjeu de combats contre des tyrannies et des cléricatures variées. Donner à connaître ce qui peut l'être est une des façons de destituer un savoir de son caractère sacré et réservé. En professant des éléments d'un savoir, l'enseignant — pour reprendre ce terme vieilli que Lacan s'est plu à utiliser — permet à d'autres non seulement d'avoir l'usage, la jouissance donc, comme l'indique Lacan dans *Encore*, de ce savoir, mais à leur tour de le transmettre. Bien au-delà de la fidélité à un terme de Lacan, avoir les outils théoriques et cliniques pour pratiquer la psychanalyse mais aussi pour la professer, c'est-à-dire la déclarer et la soutenir plutôt que d'en faire profession, est un enjeu actuel majeur dans notre champ.

Donc, le premier choix a été de maintenir ce terme, mais au singulier. Ce choix du singulier a convergé avec le choix de Pascale Peuchmaur qui, dans la plaquette de 2003 je crois, l'avait mis déjà au singulier et qui a repris le singulier pour l'intitulé de son séminaire cette année. Le singulier permet d'inclure ce qui enseigne, ce qui est enseigné, et différentes modalités d'enseigner : séminaires, ateliers, enseignements, exposés lors des colloques et rencontres, groupes de travail, publications... La première citation de Lacan mise en exergue dans la plaquette situe ce terme dans notre champ : « LA PSYCHANALYSE, CE QU'ELLE NOUS ENSEIGNE [...] COMMENT L'ENSEIGNER<sup>2</sup> » Maintenir le terme au singulier, à l'enseigne de ces propositions de Lacan en 1957, conduisait à supprimer le terme « séminaires », inclus dans celui d'enseignement comme une de ses modalités. Nous avons à sa place introduit le terme « recherches ». Ce mot, qui peut caractériser de nombreux travaux et interventions dans l'École, a été lui-même mis au travail lors du colloque de 2004 « Chercher, inventer, réinventer ». Mais surtout c'est, de la façon la plus radicale, la modalité d'enseigner qui est au plus près de l'expérience même de la psychanalyse en tant que toute cure est enseignante, didactique, parce qu'elle est, selon le terme de Freud, une investigation. Lorsque Freud inaugure à l'automne 1915, en pleine guerre, ses conférences d'introduction à la psychanalyse, il qualifie d'investigation cet enseignement — car c'en est un au sens le plus traditionnel — où il professe la psychanalyse auprès d'un public hétérogène : médecins et profanes, hommes et femmes. Or c'est le même terme qu'il emploie pour parler de la cure elle-même... et de la démarche d'Œdipe. C'est ce que formule à sa façon, la façon de l'élaboration du discours, la

---

<sup>2</sup> J. Lacan, « La psychanalyse et son enseignement » [1957], *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, pp. 437-438.

deuxième citation de Lacan en exergue : « Ce qu'il me faut bien accentuer, c'est qu'à s'offrir à l'enseignement, le discours analytique amène le psychanalyste à la position du psychanalysant, c'est-à-dire à ne produire rien de maîtrisable, malgré les apparences, sinon au titre de symptôme<sup>3</sup>. »

Dans ce moment où Lacan rejoint la contestation étudiante de l'Université et où il écrit, dans ce même texte, « ce qui me sauve de l'enseignement c'est l'acte », l'élaboration du séminaire *L'envers de la psychanalyse* lui permet de situer l'enseignement selon les discours et de spécifier ce qu'il en est dans le champ de la psychanalyse lorsque le discours analytique s'offre à l'enseignement. Dans ce champ, l'enseignement ne relève pas du discours universitaire qui, dans l'université médiévale, a mis en Somme le savoir — clin d'œil à saint Thomas — mais aussi en sommeil ; ni du discours du maître qui réduit le savoir à des maîtres-mots et qui, au plus près du discours de l'inconscient, donne à entendre la tyrannie des signifiants-maîtres quand on ne les travaille pas avec l'investigation analytique. Situer l'enseignement au regard des discours devrait permettre d'éviter la confusion fréquente entre la position universitaire, qui peut inclure la dimension de « critique » que Lacan appelait de ses vœux dans « L'Acte de fondation de l'E.F.P.<sup>4</sup> », et la position de maître, suscitée par la tentation de transformer en dogme la doxa. L'enseignement dans le champ de la psychanalyse ne relève pas davantage du discours analytique qui est le lien social de la cure. Plutôt relève-t-il du discours hystérique où le sujet met à la question — au travail et à la torture — les signifiants-maîtres, les maîtres-mots, pour en extraire du savoir. Dans le discours analytique, une hystérisation de l'analysant lui permet d'interroger ses signifiants-maîtres et d'en produire du savoir — « le savoir crû dans son propre » peut-être entendu ainsi. Car le discours analytique tel que Lacan l'écrit ne produit pas du savoir mais le  $S_1$  tout seul, déconnecté du savoir inconscient situé en place de vérité, un  $S_1$  qui à cette place de la production n'est sans doute pas à lire comme signifiant-maître. Que le discours analytique vienne à s'offrir à l'enseignement ne fait pas pour autant de l'analyste, venant à cette place autre que celle de l'analyste dans la cure, un analysant associant sous le regard d'un public ; mais cela le met au plus près de cette position de recherche dans le travail — qu'il s'agisse du travail du cas, qui exige peut-être un autre dispositif — ou du travail des concepts. Bien sûr, il peut y avoir des dérives — côté maître, fût-il maître de Vérité, ou côté universitaire avec une mise en Somme qui met en sommeil le savoir — comme il peut y avoir des dérives à la cure : l'usage institutionnel du transfert où la supposition de savoir vient constituer et servir un maître, et le sommeil qui gagne certaines cures... peut-être en raison d'un certain rapport au savoir, tant chez l'analyste que chez l'analysant.

---

<sup>3</sup> J. Lacan, « Allocution sur l'enseignement, *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 304.

<sup>4</sup> J. Lacan, « Acte de Fondation de l'E.F.P. », *Autres écrits, op. cit.* p. 229.

De façon imperceptible, la deuxième citation m'a fait glisser dans les remarques que je peux faire après-coup, sans doute grâce à la réunion d'aujourd'hui. Pour ouvrir cette question de l'École et son enseignement, je voudrais ajouter que l'écriture des discours permet de relire certaines remarques de Lacan dans les années 50. Il soutient alors que les concepts fondamentaux de Freud ont pu demeurer inébranlables grâce à une conservation purement formelle de son message et au prix du refoulement de la vérité de ce message<sup>5</sup>. Cette conservation formelle a donné aux concepts un statut de purs signifiants, ces maîtres-mots, ces signifiants-maîtres étant soustraits à toute interrogation, alors que Freud n'a jamais craint de déstabiliser l'édifice conceptuel. La modalité d'enseigner qui a prévalu dans la formation ipéiste relève sans doute beaucoup plus du discours du maître que du discours universitaire. Balint l'avait bien repéré et Lacan a repris ses critiques. Dès 1953, il indique où est l'urgence quant aux concepts que Freud a forgés « dans le progrès de son expérience » : « [...] urgente en tout cas nous paraît la tâche de dégager dans des notions qui s'amortissent dans un usage de routine, le sens qu'elles retrouvent tant d'un retour sur leur histoire que d'une réflexion sur leurs fondements subjectifs. C'est là sans doute la fonction de l'enseignant d'où toutes les autres dépendent et c'est où s'inscrit le mieux le prix de l'expérience<sup>6</sup>. »

Lacan a inventé deux dispositifs pour la formation de l'analyste... et de l'École : le cartel et le dispositif de passe qui nomme l'Analyste de l'École. Il n'a jamais prétendu substituer ces dispositifs à ceux en vigueur dans la formation réglementée par l'I.P.A. : la cure, l'enseignement, les contrôles. Il a pu sans doute compter sur ces nouveaux dispositifs pour subvertir les autres, ce qui est tout autre chose que les remplacer. En effet, parce qu'ils sont au joint de l'expérience de la cure et de la construction du savoir analytique, ils permettent, entre autres, une subjectivation des concepts, du savoir clinique et théorique et, avec le dispositif de passe, une objectivation du savoir « crû en son propre », qui peut contribuer à orienter différemment les pratiques d'enseignement, de contrôle, et peut-être de cure... Mais ils ne peuvent remplacer le travail critique sur les concepts freudiens, leur histoire, leur réélaboration par Lacan, ni le repérage des problèmes difficiles que pose cette réélaboration continue. Lacan s'est en effet tenu, avec son enseignement, à son programme du Discours de Rome. Ce serait paresse de notre part de nous en croire exemptés parce que son enseignement est, selon ses mots, « sans rival ». Ce serait prendre le risque d'une transmission formelle de quelques formules ramenées à des signifiants-maîtres. C'est par l'effort de retrouver le sens et le mouvement de ces élaborations que la psychanalyse pourra devenir, sinon cette science singulière dont Freud et Lacan ont pu rêver, du moins un partenaire pour le discours de la

---

<sup>5</sup> J. Lacan, « La psychanalyse et son enseignement », *Écrits, op. cit.*, p. 458.

<sup>6</sup> J. Lacan, « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse », *Écrits, op. cit.*, p. 240.

science. C'est à ce prix qu'elle pourra soutenir de son « reste de voix » la responsabilité qui est la sienne au regard de la passion de savoir qui fait galoper la science.

Dans la « Lettre aux Italiens<sup>7</sup> » Lacan aborde en terme de marché, c'est-à-dire de concurrence, le rapport du savoir analytique au savoir de la science et à ses effets — y compris dans le champ de la thérapie. Il avance que l'analyse ne continuera à faire « prime sur le marché », et donc à ne pas être vouée à l'extinction, que si l'analyste, dès lors qu'il s'autorise de lui-même, contribue au savoir de l'analyse. Mais avec quoi se cherche, se construit et s'invente le savoir de l'analyse ? On ne remarque peut-être pas assez que, dans cette note, Lacan renvoie dos à dos les « chères études » et le « savoir inconscient » comme n'y suffisant pas. Il serait éclairant de relire ce point avec les deux bords du savoir que Lacan définit dans sa « Proposition<sup>8</sup> » de 1967 : le « savoir textuel », dont relève le savoir inconscient, et le « savoir référentiel », qu'il nous faut « apprendre » (logique, topologie, linguistique...). Il s'insurge que « personne ne se soucie dans le gradus d'enseigner ce qui distingue le vide du rien, le trait repère de la mesure de l'élément neutre impliqué dans le groupe logique », etc. Dans ce même texte, il soutient que la psychanalyse a consistance des textes de Freud. Bien que ce ne soit pas formulé ainsi par lui, je me demande si une véritable connaissance de la forgerie freudienne des concepts comme de leur réélaboration continue par Lacan (et quelques autres) peut permettre le nouage des deux autres bords du savoir en jeu dans le savoir analytique. C'est une question que je vous soumets.

Elle me permet de terminer avec une autre question, qui en dépend mais que j'aborde dans sa dimension pragmatique, loin de toute visée idéale. Parmi les personnes qui viennent à la psychanalyse, à sa pratique, et qui prennent au sérieux les enjeux d'une « formation appropriée », il y en a qui, par leur cursus en psychologie clinique, ont eu accès à un enseignement universitaire qui, aussi insuffisant soit-il au regard du savoir de l'analyse, porte sur les concepts de Freud, parfois sur leur réélaboration par Lacan, sur les structures cliniques freudiennes, sur les tableaux cliniques de la psychiatrie. Par contre un médecin généraliste, un juriste, un psychiatre de la génération des D.S.M., un infirmier, un professeur et autre profane peuvent en être totalement ignorants. À moins de penser que ces connaissances sont inutiles, sur qui comptons-nous pour ceux que Freud désignait du terme de « profanes » ? Avec ce paradoxe que l'enseignement de la psychanalyse à l'université a déplacé les frontières du « profane ». Comptons-nous sur un effort autodidacte ? Sur un complément de formation à l'université ? Sur les « grosses » associations de psychanalyse qui remplissent cette tâche au risque des dérives que nous dénonçons ? Nous demandons-nous à quelle nécessité obéit un parcours de formation dans ces

---

<sup>7</sup> J. Lacan, « Lettre aux Italiens », *Autres écrits*, op. cit. p. 307.

<sup>8</sup> J. Lacan, « Proposition... », *Autres écrits*, op. cit. p. 243.

lieux, parcours qu'effectuent nombre d'analystes, avant de rejoindre parfois une École qui n'offre pas de cadre pour ce type de travail ?

La sorte de spécialisation des associations lacaniennes, attachées à tel ou tel bord de la formation, à tels ou tels objectifs et modalités de la formation, est bien sûr à rapporter au choix qu'elles ont fait de relever ou non la proposition de Lacan sur le psychanalyste de l'École. Mais cette ligne de partage ne suffit pas à rendre compte des choix opérés dans la formation. Sont-ils à rapporter également aux remaniements que le discours de la science opère sur les groupes sociaux ? La référence faite par Lacan en 1973 à la concurrence dans notre champ va dans ce sens, de même que sa référence au « marché ». Le propos n'est pas de nous soumettre à la loi d'airain qui a gagné le champ de la psychanalyse, mais de mettre à plat nos différences de point de vue sur la question de l'enseignement au regard du « but » de l'École tel que nous l'avons inscrit dans l'article 2 de nos statuts : « former des psychanalystes et promouvoir, dans son enseignement et sa pratique, la psychanalyse dont Freud et Lacan ont ouvert le champ. » Si nous n'offrons pas, ou pas suffisamment comme certains le pensent, un certain bord de formation, est-ce parce que nous ne le pouvons pas ou parce que nous ne le souhaitons pas ? Ces questions, je les pose à partir de positions, d'inquiétudes, de questionnements que j'entends dans l'École, mais aussi à partir de ce qui constitue les bords de ma formation comme « profane ».